

Les entreprises françaises de plus en plus confrontées aux "accommodement raisonnables" avec l'islam

Quand une bombe explose dans un train de banlieue madrilène ou dans une rame du métro de Londres en faisant des dizaines et des dizaines de victimes, l'indignation est à son comble et toutes les voix s'accordent pour dénoncer de tels actes terroristes, pour condamner leurs auteurs, islamistes se réclamant d'Allah et du Coran – dont on nous dit alors qu'ils en font une lecture univoque centrée sur certaines sourates, comme le montre d'ailleurs le film de Wilders, « Fitna », en s'appuyant sur ces mêmes exemples...

Alors les réactions s'enchaînent pour mettre en place des mesures d'alerte, de prévention et de répression contre cet extrémisme religieux qui porte en lui le crime et le massacre d'innocents comme la nuée apporte l'orage. Mais ce discours unanime de condamnation fait place à l'étonnement quand on s'aperçoit que ces terroristes islamistes sont souvent des gens de la société ordinaire, migrants plus ou moins « intégrés » et éduqués dans le cadre des institutions du pays où ils habitent et où ils travaillent, l'exemple des attentats de Londres étant ici de grande pertinence.

Certes, chacun se garde bien de généraliser, et à juste titre. Par exemple, dans notre pays, si l'on considère qu'il y a près de 5 000 000 de personnes se rattachant à l'influence musulmane, un cinquième à peine (et peut-être moins) fréquente les mosquées (et de manière essentiellement religieuse) tandis que nombre d'entre elles refusent toute référence religieuse ...Mais les observateurs, et en particulier le Centre Français de Recherche sur le Renseignement, s'accordent pour évaluer entre 300 000 et 500 000 le nombre d'islamistes radicaux dont

l'activisme est intense sans prendre nécessairement la forme violente des attentats, mais en constituant un terreau dans lequel elle peut germer . C'était, le mercredi 2 avril dernier, le titre d'un « C dans l'air » (sur « La 5 ») (1) où les arguments des intervenants (et les reportages projetés) ont dû générer, en certains milieux bien pensants ou de droits-de-l'hommisme autorisés, les qualificatifs « d'extrême droite » ou de « racistes » tant ils vérifiaient ce que montre le film de Wilders.

Et ce terreau se constitue, chaque jour, de manière ponctuelle et parcellaire, à travers les revendications du port du voile sous toutes ses formes, y compris celle de la burqa, ce costume qui transforme la femme en un objet que l'on emballe dans un sac-plastique avant de le jeter à la décharge publique ...à travers les demandes incessantes de menus spécifiques dans les restaurants des services publics (pour favoriser, sans doute, les filières « halal » qui paient la « taxe religieuse »)...à travers les exigences d'horaires féminins dans les piscines publiques ou les refus de médecins hommes pour soigner les femmes « musulmanes »...à travers la revendication permanente de la loi particulière religieuse et coutumière comme première face à la loi générale élaborée par tous, comme le demande la charte islamique européenne signée, notamment, par l'Union des Organisations Islamiques de France avec 400 autres associations musulmanes...à travers la demande de constitution de « carrés musulmans » dans les cimetières afin de les transformer en patchworks communautaristes...à travers les mises en cause incessantes de la loi de 1905 et les demandes de financement public pour la construction de lieux de culte privés ...à travers la soumission des filles dans « les cités » et la multiplication des « châtiments d'honneur » comme des mariages forcés.

Et à travers aussi (sans que cet exemple ne mette fin à l'énumération précédente) le fonctionnement des entreprises que trop de musulmans pratiquants scrupuleux veulent prendre en otages de leur foi.

Le problème n'est pas nouveau : au nom du Centre Français de

Recherche sur le Renseignement, Eric Denécé l'a étudié dans un rapport daté de septembre 2005 (<http://www.cf2r.org/fr/rapports-de-recherche/le-developpement-de-islam-fundamentaliste-en-france-aspects-securitaires-economiques-et-sociaux.php>), rapport sûrement classé par nos élites et nos gouvernants dans le même tiroir que le rapport Obin... Mais « Le Figaro » en ligne du 29 /03/ 08 nous apprend que l'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines vient de se saisir de ce problème qu'elle juge inquiétant et dangereux pour la bonne marche des entreprises tandis que l'association « Dynamique Diversité », sous la houlette de Donia Bouzar, anime un groupe de travail réunissant de grandes entreprises confrontées à cette situation créée en leur sein par des revendications religieuses islamiques.

On pourrait sourire de tel employé musulman refusant de pousser un chariot de bouteilles d'alcool, de tel serveur prosélyte refusant de servir les femmes « à la cantine », de tel autre ne voulant pas partager le réfrigérateur commun avec des mécréants ou des hérétiques qui peuvent souiller sa nourriture, ou de celui qui veut prier 5 fois par jour à heures fixes... Mais le fait que de trop nombreux pratiquants veuillent imposer leur foi aux autres au sein même de l'entreprise et dans le fonctionnement même de celle-ci montre combien s'insinue dans notre quotidienneté un islamisme rampant, difficile à séparer d'un islamisme conquérant et dominateur, tant il veut habituer chacun à voir la loi générale élaborée par tous être soumise à la loi étroite et privée de la religion.

Politique des petits pas, disent Tariq Ramadan et ses séides. Terreau dans lequel germe la séparation communautariste de notre société et où va se décomposer notre laïcité séculaire. Soyons clairs : le mode d'organisation et de fonctionnement laïque de notre société s'impose à tous, la religion relève de l'espace privé de chacun et si Mohamed ne veut pas obéir à son chef parce qu'il est une femme, il a tout loisir d'aller vivre sa foi en Arabie Saoudite...car si Moshe n'avait pas voulu

allumer son ordinateur le samedi, jour du shabbat, il serait allé vivre sa foi dans un kibboutz intégriste en Israël ... et si Christian n'avait pas supporté la séparation des églises et de l'Etat jusque dans l'entreprise, il aurait demandé asile au Vatican !

La brutalité du propos est, ici, nécessaire : autant les crimes commis au nom d'Allah sont refusés par tous, autant les « petites » revendications de la loi particulière religieuse islamique (étrangères à de notre Histoire comme à nos valeurs et souvent à nos lois) suscitent, chez les « beaux esprits » et les « petits marquis » de la pensée, l'adhésion voire la sympathie au nom du multiculturalisme, du métissage des cultures ou de toute autre chimère...et chez les politiciens pusillanimes de droite, du centre et de gauche, la compréhension au nom d'un électoralisme indécent (et à court terme car les trois quarts de notre peuple s'accrochent à la laïcité, et, un jour, ils sauront se faire entendre).

Pourtant, ces « petites revendications » constituent la base sur laquelle s'élève l'édifice du terrorisme ; elles constituent aussi les signes annonciateurs du délitement de notre espace sociétal laïque et démocratique, et de sa recomposition en espace sociétal communautariste

Il est vrai que nos gouvernants actuels, et ceux qui aspirent à les remplacer, s'accordent pour nous imposer un espace politique, économique et sociétal européen à l'anglo-saxonne, misant, en particulier, sur l'immigration organisée et la multiplication des communautés, religieuses ou non, pour parvenir à leurs fins.

Robert ALBAREDES

www.laic.fr

(1)

http://www.france5.fr/c-dans-l-air/index-fr.php?page=resume&id_article=2669&date=2008-04-02